

# **FORMATION**

## **« Maître/Maîtresse de Maison »**

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Savoir situer votre rôle et vos responsabilités dans le cadre global de l'institution et de son projet
- Obtenir le niveau I de Prévention en Secours Civique (PSCI) et le certificat HACCP (*Hazard Analysis Critical Control Point*).
- Comprendre les difficultés spécifiques des personnes accueillies et adapter votre pratique en conséquence dans son accompagnement sur des temps de vie collective
- Développer des modes de coopération au travail collectif, ainsi que des outils de communication avec les équipes
- Gérer les situations de crise, d'anxiété et de violence dans le respect des droits fondamentaux des personnes accueillies

### **CONTENU DE LA FORMATION 203 heures**

#### **DF1 : 5 modules spécifiques pour un total de 70 H**

- Rôle et fonction du maître/maîtresse de Maison – 10,5 H
- Qualité et sécurité du cadre de vie – 17,5 H
- Entretien du cadre de vie - 7 H
- Entretien du linge – 7 H
- Préparation des repas et hygiène alimentaire – 17,5 H

#### **DF2 : 2 modules en commun Surveillant de Nuit Qualifié et Maître/Maîtresse de Maison pour un total de 63 H**

- Les problématiques des publics – 35 H
- Les fondements et les méthodes de l'accompagnement – 28 H

#### **DF3 : 2 modules en commun Surveillant de Nuit Qualifié et Maître/Maîtresse de Maison pour un total 49 H**

- Le cadre institutionnel de la fonction
- Le travail en équipe pluri-professionnel

#### **Un module accompagnement méthodologique pour un total de 21 H :**

- Méthodologie de réalisation du dossier – 14 H
- Préparation du jury – 3,5 H
- Soutenance – 3,5 H

### **VALIDATION**

**Délivrance d'un Certificat de formation de Maître/Maîtresse de Maison par la CPNE de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif**

## **DATES ET LIEUX DE LA FORMATION**

La formation Maître/Maîtresse de Maison dure 203 heures, elle est réalisée en discontinu :

<i>Limoges*</i>
06 au 10 avril 2020
11 au 15 mai 2020
22 au 26 juin 2020
14 au 18 septembre 2020
19 au 23 octobre 2020
23 au 28 novembre 2020

\*Session, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et inscription prise en compte par ordre d'arrivée

## **DISPENSES**

Pour les professionnels attestant du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile (PSCI) ou du sauveteur secouriste du travail (SST) datant de moins de 2 ans : 14 heures de dispense

Pour les professionnels attestant du certificat de compétence Équipier 1ère Intervention (EPI) datant de moins de 2 ans : 7 heures de dispense

Pour les professionnels attestant du certificat de compétence HACCP datant de moins de 2 ans : 14 heures de dispense

Pour les professionnels diplômés du DE AMP/ DE AVS/ DE AES : 112 heures de dispense

Pour les professionnels attestant de la qualification surveillant(e) de nuit qualifié(e) : 112 heures de dispense

## **CONTACT**

Tel : 05 49 37 60 00

Mail : [mm@irts-pc.eu](mailto:mm@irts-pc.eu)

## **COÛT DE LA FORMATION**

**Montant : 2 334 € 50 soit 11.50€ / heure pour un parcours complet**

## **NOMBRE DE PLACES**

**Limité à 20 stagiaires**